

ObserVallée

Effectifs scolaires : le reflet des dynamiques démographiques locales et des politiques éducatives



Oise-la-Vallée

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VALLÉE DE L'OISE

La question des effectifs scolaires peut s'exprimer très différemment. Dans de nombreux villages où la démographie tend à se stabiliser, il s'agit de maintenir les classes ou de s'organiser en Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI). A l'opposé, pour les communes et les bourgs en pleine croissance ou qui font face à une forte natalité, il s'agit à la fois d'assurer l'accueil de nouvelles classes, en adaptant des locaux existants ou en programmant de nouveaux équipements. Dans le contexte de forte natalité que connaît la France depuis le début des années 2000, il apparaît important de mesurer dans chaque territoire l'impact local des mouvements démographiques sur les effectifs des écoles maternelles et élémentaires, et de prévoir les éventuels besoins en équipements scolaires. Dans le second degré, l'examen de l'origine résidentielle des collégiens et des lycéens permet de cerner l'attractivité des établissements scolaires des communes et d'une agglomération ; il permettra aussi de suivre les conséquences de l'assouplissement de la carte scolaire, puis de sa suppression prévue en 2010, sur les effectifs des collèges et sur l'attractivité des établissements en général.

L'observatoire que nous vous proposons de découvrir dans la présente parution concerne les effectifs du 1^{er} degré (écoles maternelles et élémentaires) et les effectifs du 2nd degré (collèges et lycées), dans les deux agglomérations, creilloise et compiénoise.

Philippe MARINI

Président
Sénateur - Maire de Compiègne

Jean-Claude VILLEMMAIN

1^{er} vice-Président
Maire de Creil - Conseiller général

UN OBSERVATOIRE DES EFFECTIFS DU 1^{ER} DEGRÉ DANS L'AGGLOMÉRATION COMPIÉNOISE...

Oise-la-Vallée étudie l'évolution des effectifs scolaires des écoles maternelles et élémentaires de l'agglomération de Compiègne, sur la base des données fournies par l'Inspection académique après chaque rentrée scolaire. Ces données, qui remontent à 1992 permettent de rendre compte des variations d'effectifs sur une période longue, mais aussi des fluctuations récentes sous l'effet de la reprise de la natalité en 2000.

... QUI A ÉVOLUÉ...

Un second volet, venu compléter l'observatoire depuis 2005, porte sur les effectifs collégiens et lycéens dans l'agglomération compiénoise et s'intéresse, non seulement à l'évolution du nombre de collégiens et de lycéens dans l'Agglomération de la Région de Compiègne, mais aussi à l'origine résidentielle des élèves, afin de mesurer l'attractivité des établissements scolaires et le volume des flux ainsi générés dans la communauté d'agglomération qui assure la compétence transport.

... ET S'EST ÉLARGI À L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE

En 2008, l'observatoire des effectifs scolaires s'est élargi à l'agglomération creilloise et se traduit pour le 1^{er} comme pour le 2nd degré par des fiches communales et une fiche de synthèse à l'échelle de l'agglomération, qui permettent de cerner les mouvements récents (depuis 2002) et de soulever des pistes et questions quant aux perspectives d'évolutions prochaines.



Documents complets
disponibles sur demande
à Oise-la-Vallée...



PISTES DE TRAVAIL 2009

1^{ER} DEGRÉ

Une approche plus qualitative sur les variations d'effectifs dans les écoles.

2ND DEGRÉ

Un approfondissement du lien entre les filières de formation proposées dans les lycées et l'évolution des effectifs.

Un aperçu des parcours des élèves après le secondaire (vers quels établissements et quelles filières ?).

Depuis le début des années 2000, le nombre d'élèves du 1^{er} degré au niveau national connaît une tendance à la hausse, liée à l'augmentation du nombre des naissances de 1996 à 2000 et à son maintien à un niveau élevé depuis. L'augmentation des effectifs en pré-élémentaire depuis 2002, est plus ou moins marquée selon les territoires : l'agglomération creilloise connaît une augmentation sensible, l'agglomération compiégnoise continue à enregistrer une perte sur l'ensemble de la période, malgré les hausses ponctuelles sur deux rentrées, tandis que le département voit ses effectifs totaux se stabiliser.

... DANS LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE (CAC)

Une forte progression du nombre d'écoliers tirée vers le haut par les effectifs de Creil

Liée en grande partie à une forte natalité, la progression des effectifs scolaires qui caractérise l'agglomération creilloise contraste avec la stagnation relevée sur la même période au niveau du département. Toutefois, ce contexte de forte natalité depuis 2000 a des effets variables d'une commune à l'autre. Ils sont près de 380 élèves supplémentaires ces cinq dernières années dans le 1^{er} degré, dont 350 élèves dans la seule commune de Creil. Les écoles de Villers-Saint-Paul et Montataire enregistrent des gains d'élèves



Ecole maternelle Paul Bert
- Nogent-sur-Oise

moins importants, bien que Villers-Saint-Paul ait connu, à l'échelle de ses effectifs communaux, une hausse notable et quoique, par ailleurs, certaines écoles de Montataire soient confrontées aujourd'hui à une saturation de leur capacité d'accueil.

Seule Nogent-sur-Oise voit ses effectifs diminuer entre 2002 et 2007, plus fortement dans certaines écoles et cela, malgré la forte remontée du nombre d'élèves à la dernière rentrée étudiée 2007-2008, conséquence d'un pic des naissances en 2004 dans la commune.

Le passage en élémentaire des classes d'âge actuellement en maternelle laisse présager une poursuite de la tendance à la hausse des effectifs du 1^{er} degré de la CAC. Mais ces prévisions devront être précisées à l'échelle communale (et des secteurs scolaires) et selon les projets de logements dans l'agglomération.



Ecole élémentaire Jean Moulin
- Villers-Saint-Paul

LES GRANDS CHIFFRES DE LA CAC

70 800 habitants

Nombre d'élèves : 9 000

+ 4 % d'effectifs depuis 2002

Evolution des effectifs sur la même période pour le département = - 0,8 %

soit + 380 élèves

+ 350 élèves depuis 2002 dans la seule commune de Creil

Nombre d'établissements : 66

1 328 naissances par an en moyenne entre 2002 et 2007 ⁽¹⁾

soit un taux de natalité d'environ 20 ‰⁽²⁾

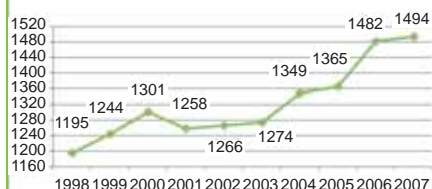
2006 = pic avec 1 482 naissances

Répercussions à venir sur l'évolution des effectifs

⁽¹⁾ naissances domiciliées
⁽²⁾ estimation du taux de natalité moyen sur la période

Source : Recensement de la population 2006 - chiffres arrondis, Inspection académique de l'Oise, Insee - Etat civil

NOMBRE DE NAISSANCES ANNUEL DANS LA CAC



La courbe de natalité, en progression quasi-continue depuis 2001, et le passage en élémentaire des classes d'âge actuellement en maternelle, laissent présager une poursuite de la tendance à la hausse des effectifs du 1^{er} degré dans la CAC.

L'ACTUALITÉ DE LA CAC

CREIL

Les services de la CAC ont travaillé avec le service de l'Enfance de Creil sur la projection des effectifs scolaires, afin d'orienter au mieux les deux projets d'écoles programmés dans le cadre de la restructuration du quartier de Gournay et la construction d'une nouvelle école de 16 classes.

MONTATAIRE

Une étude commandée en 2008 par la commune de Montataire, sur la démographie scolaire et les besoins en équipements à court, moyen et plus long termes, a mis en évidence les secteurs scolaires tendus en termes de capacité d'accueil des élèves, compte tenu de la saturation des établissements concernés et/ou des opérations de logements projetées ; elle a ainsi orienté les élus sur les besoins prioritaires dans la commune.

Les effets limités de la dynamique démographique de l'ARC sur les effectifs des écoles maternelles et élémentaires

Après une baisse continue des effectifs scolaires dans l'agglomération depuis 1994, les rentrées de 2002 et de 2005 se distinguent par des remontées ponctuelles du nombre d'élèves, dues à la natalité dans le début des années 2000.

Sur les cinq dernières années, certaines communes ont ainsi vu leurs effectifs se stabiliser, sans toutefois inverser la tendance globale à la baisse de l'agglomération, où la perte d'élèves (-4,3%) se révèle nettement plus marquée que dans le département depuis 2002.

En tête des communes dont les effectifs chutent particulièrement, Compiègne a perdu 440 élèves (-89 élèves par an en moyenne), soit 7 % de ses effectifs depuis 2002. La perte d'élèves à Compiègne, sur une période plus longue, peut s'expliquer par le départ de population consécutif à la fermeture des sites militaires et renvoie, par ailleurs, à la difficulté des jeunes ménages à se maintenir ou à venir s'établir dans l'agglomération⁽¹⁾, dans la commune centre en particulier.

L'examen des dérogations permettrait aussi de mesurer l'éventuelle fuite d'élèves résidant à Compiègne et scolarisés dans les communes voisines. A l'opposé, les écoles de Choisy-au-Bac, Clairoix, Le Meux, Lacroix-Saint-Ouen, Margny-lès-Compiègne, Venette, Vieux-Moulin gagnent des élèves depuis 2002.

Dans plusieurs de ces communes, où le taux de construction a été important sur la période, la remontée des effectifs scolaires résulte donc de facteurs cumulés : la hausse de la natalité et l'arrivée de nouvelles familles.



Ecole maternelle - Venette



Ecole Suzanne Lacore - Margny-lès-Compiègne

LES GRANDS CHIFFRES DE L'ARC

71 300 habitants

Nombre d'élèves : 7 650

- 4 % d'effectifs depuis 2002

Evolution des effectifs sur la même période pour le département = - 0,8 %

soit - 340 élèves

Nombre d'établissements : 65

1 016 naissances par an en moyenne entre 2002 et 2007 ⁽¹⁾

soit un taux de natalité d'environ 14 ‰⁽²⁾

18 % des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé

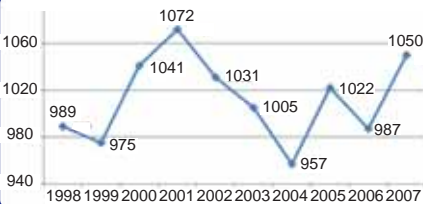
Effectifs dans l'enseignement privé pour le département = 6 %

⁽¹⁾ naissances domiciliées
⁽²⁾ estimation du taux de natalité moyen sur la période

Source : Recensement de la population 2006. - chiffres arrondis, Inspection académique de l'Oise, Insee - Etat civil

⁽¹⁾ Source : Programme Local de l'Habitat de l'ARC

NOMBRE DE NAISSANCES ANNUEL DANS L'ARC



Source : Insee - Etat civil

Le niveau relativement élevé des naissances de 2007 devrait avoir un impact sur les effectifs pré-élémentaires des rentrées 2010 à 2012.

En l'absence de chiffres actualisés sur l'âge de la population (en attente des résultats du recensement de la population en juillet 2009), le niveau de représentation des écoliers du 1^{er} degré témoigne de la jeunesse de la population de la CAC, qui compte environ 13 élèves (de 3 à 11 ans environ) pour 100 habitants. L'ARC comme le département comptent autour de 11 élèves pour 100 habitants.



1^{ER} DEGRÉ : QUESTIONNEMENTS

LES DÉROGATIONS :

UN REFLET DES RÉALITÉS SPATIALES ?

Quelle est l'importance des dérogations et quels sont leurs motifs ? Y a-t-il des phénomènes d'évitement d'écoles ou de secteurs scolaires, ou de rapprochement avec certains établissements ou secteurs scolaires ?

VERS UNE SECTORISATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE ?

Aujourd'hui, la carte scolaire des écoles maternelles et élémentaires est déterminée par les conseils municipaux quand les communes comportent plusieurs écoles.

Or, la sectorisation scolaire dans les communes est-elle satisfaisante partout ? La configuration des territoires et la réalité de certains quartiers et lieux de vie situés aux limites communales ne suggèrent-elles pas des possibilités de sectorisation intercommunale ?

L'évolution des effectifs dans les collèges, lycées professionnels, lycées généraux et technologiques, dépend à la fois de la démographie et des orientations de la politique éducative nationale : encouragement ou au contraire réduction des redoublements, orientation des élèves après la 5^{ème} vers un CAP ou au contraire mise en place du collège unique, évolution positive du taux de réussite au baccalauréat, déclin du taux de passage de 3^{ème} générale en 2^{nde}, orientation préférentielle en CAP et BEP post-3^{ème}... Au niveau national, les effectifs d'élèves du 2nd degré ont ainsi progressé jusqu'en 1993. Depuis, le mouvement s'est inversé : à partir de 1994, les collèges ont connu une baisse continue de leurs effectifs, due surtout à l'arrivée de classes d'âge moins nombreuses entre 1984 et 1992 et à la baisse des redoublements, tandis que les lycées ont enregistré des mouvements plus fluctuants.

Dans les deux agglomérations, compiégnoise et creilloise, on constate :

- une baisse des effectifs du secondaire plus prononcée dans les deux agglomérations que dans le département : - 1 000 élèves dans chaque agglomération depuis 2002 ;
- des pertes plus fortes dans les collèges (tendance nationale).

... DANS LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE

Une diminution sensible du nombre d'élèves en particulier à Creil

Les effectifs du secondaire ont diminué de 11 % entre 2002 et 2007, c'est plus que dans l'Oise et dans l'agglomération compiégnoise. Les collèges des trois communes de Villers-Saint-Paul, Creil et Nogent-sur-Oise sont particulièrement concernés par les pertes d'effectifs, le collège Anatole France de Montataire n'enregistrant qu'une faible diminution depuis 2002. Dans les lycées, la tendance est variable : l'évolution la plus marquante est relevée à Jules Uhry (Creil) dont les effectifs chutent de plus de 400 élèves en cinq ans, en majeure partie dans l'enseignement général et technologique. Le lycée André Malraux de Montataire se caractérise par une faible baisse de l'enseignement général et un gain d'élèves dans l'enseignement professionnel, dû probablement à la création de nouvelles filières dans l'établissement et à l'attrait actuel des parcours d'études professionnalisantes. Quant au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise, il n'a perdu des élèves que dans les deux dernières rentrées et voit ses effectifs se stabiliser dans l'enseignement général.

LES GRANDS CHIFFRES DE LA CAC

Nombre d'élèves : 8 300 ⁽¹⁾

- 11 % d'effectifs depuis 2002

Evolution des effectifs sur la même période pour le département = - 7 %

soit - 1 000 élèves

- 400 élèves depuis 2002 dans le seul lycée Jules Uhry à Creil

+ 110 élèves depuis 2002 en filière professionnelle au lycée André Malraux à Montataire

Nombre d'établissements : 10

dont 7 collèges
dont 3 lycées

2 870 élèves, soit 35 %, proviennent de communes extérieures à la CAC

⁽¹⁾ dont sections de l'enseignement supérieur intégrées dans les lycées (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs et assimilés), soit environ 650 élèves.

Source : Rectorat d'Amiens



Lycée Jules Uhry - Creil



Collège Anatole France - Montataire

Une hausse des effectifs privés qui limite la baisse totale d'élèves du secondaire

LES GRANDS CHIFFRES DE L'ARC

Nombre d'élèves : 10 000 ⁽¹⁾

- 8,5 % d'effectifs depuis 2002

Evolution des effectifs sur la même période pour le département = - 7 %

soit - 1 000 élèves

- 11 % dans le seul secteur public

Nombre d'établissements : 19 dont 8 dans le privé

dont 9 collèges
dont 10 lycées dont 2 regroupent aussi 1 collège

3 970 élèves, soit 40 %, proviennent de communes extérieures à l'ARC

25 % des effectifs scolarisés dans l'enseignement privé

Effectifs dans l'enseignement privé pour le département = 14 %

⁽¹⁾ dont sections de l'enseignement supérieur intégrées dans les lycées (classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs et assimilés), soit environ 500 élèves.

Source : Rectorat d'Amiens

Depuis 2002, la communauté d'agglomération a perdu 933 élèves, soit 8 % des effectifs du 2nd degré, un peu plus que le département qui enregistre une baisse de 7 %. La relative stabilité des effectifs du privé (-29 élèves) atténue la baisse totale du nombre d'élèves du secondaire. Toutefois, dans le seul secteur public, l'évolution proche des -11%, est comparable à celle observée dans l'agglomération creilloise.

La diminution d'élèves a été plus forte dans les collèges (-12 %) que dans les lycées (-5%). Plus précisément, les lycées d'enseignement général et technologique perdent des élèves, tandis que les effectifs des lycées d'enseignement professionnel sont stables.

25 % des élèves scolarisés sur l'ARC fréquentent un établissement privé, contre à peine 14 % au niveau du département.

Cette proportion est de loin plus importante au collège (32 % contre 15 % dans l'Oise) qu'au lycée (18 % contre 13 % dans l'Oise), ce qui s'explique notamment par la capacité d'accueil importante des collèges privés sur le territoire. Les effectifs privés tendent à stagner ces dernières années dans l'agglomération, tandis qu'ils progressent dans l'Oise, ce qui peut s'expliquer par la construction de nouveaux établissements dans le département.



Lycée Mireille Grenet
- Compiègne



Collège Jules Verne
- Lacroix-Saint-Ouen



2ND DEGRÉ : QUESTIONNEMENTS

ASSOULPISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE ET DÉROGATIONS

Depuis 1963 en France, l'affectation d'un élève dans un collège ou un lycée relevant de l'enseignement public obéit à une sectorisation scolaire : les élèves, sauf dérogation, sont scolarisés dans l'établissement relevant de leur lieu de résidence. Les lycées sont également soumis au régime de la carte scolaire, mais leur zone de recrutement, regroupant plusieurs collèges, est beaucoup plus étendue et le jeu des options rend beaucoup plus souple son application.

La carte scolaire poursuivait un double objectif : d'une part répartir par secteur les effectifs scolaires et ainsi faciliter la scolarisation des générations nombreuses du « baby boom » et d'autre part améliorer la mixité sociale.

Le dispositif, aujourd'hui considéré comme inadapté, a été assoupli depuis la rentrée 2007-2008 et doit disparaître à la rentrée 2010, l'objectif étant à terme de permettre à chaque élève de suivre sa scolarité dans l'établissement de son choix. Pendant cette période d'assouplissement, les affectations hors secteur scolaire se font encore sur dérogation, mais les établissements sont censés satisfaire les demandes des familles dans la limite des places disponibles dans les établissements.

Y a-t-il aujourd'hui un phénomène d'évitement de certains établissements ? L'assouplissement, puis la suppression de la carte scolaire, auront-ils un impact sur les démarches de dérogations ? Généreront-ils un phénomène de désaffectation de certains établissements ?

L'ATTRACTIVITÉ GÉNÉRÉE PAR LES FILIÈRES DE FORMATION

Il conviendrait de mesurer le lien entre les filières proposées dans les établissements et l'évolution de leurs effectifs.

FUITE DES ÉLÈVES DE LA CAC VERS LE PRIVÉ ?

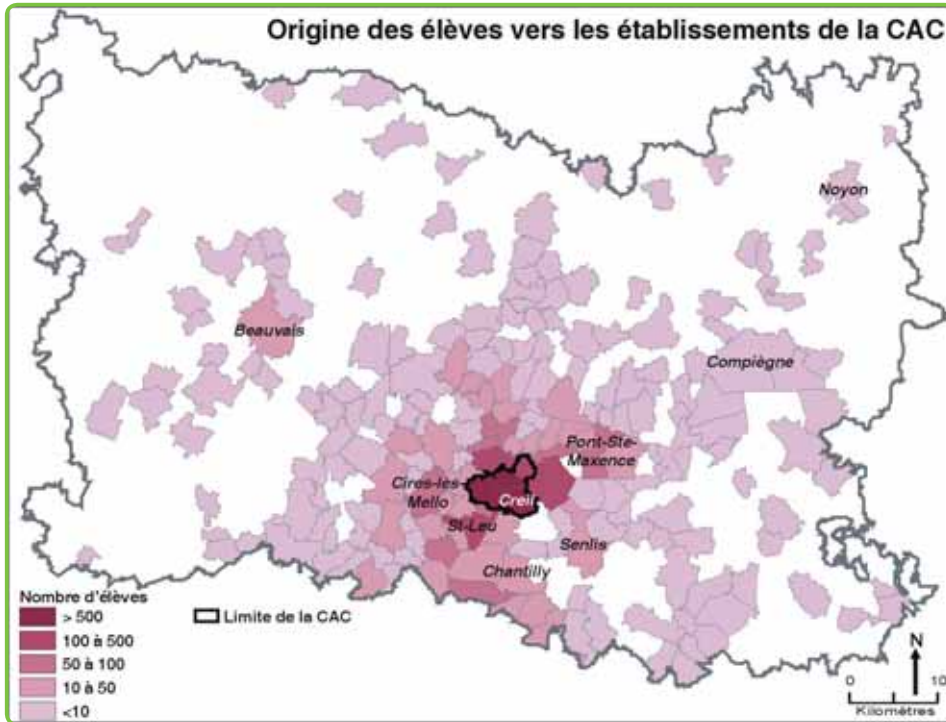
Grâce à l'exploitation de l'information statistique sur l'origine des collégiens et lycéens, il est possible de connaître le rayon d'attraction des établissements. Il serait intéressant aussi de mesurer l'éventuelle fuite des élèves de la CAC vers le privé à l'extérieur du territoire. Le secteur privé des territoires environnants joue-t-il un rôle important ?



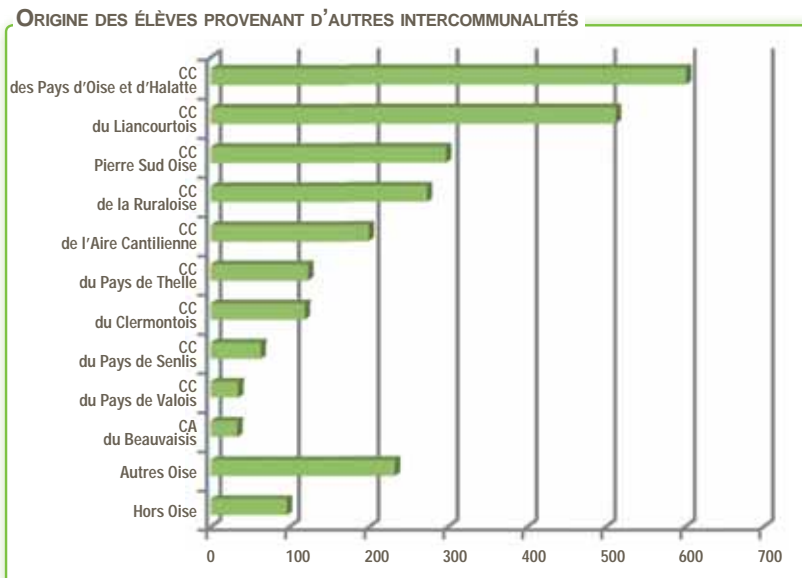
Lycée André Malraux
- Montataire

... DANS LA COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREILLOISE (CAC)

Une attractivité des lycées de la CAC dans le sud de l'Oise



Sources : SIGOVal' - 2008, Rectorat d'Amiens



Sources : Rectorat d'Amiens



Lycée Marie Curie
- Nogent-sur-Oise

Au total, 2 870 élèves, soit 35 %, dont une majorité de lycéens, arrivent de communes extérieures à la CAC pour fréquenter les établissements de l'agglomération creilloise. Le rayonnement, qui s'étend au-delà de la carte scolaire, dans le sud de l'Oise, le Clermontois, le Beauvaisis et même en dehors de l'Oise, s'explique par les filières d'études et de formation proposées dans les lycées. En tête, le lycée Marie Curie, puis Jules Uhry se partagent la plus forte attractivité.

Parmi les territoires qui « émettent » des élèves vers les établissements de la CAC, arrivent en tête les intercommunalités voisines des Pays d'Oise et d'Halatte, du Liancourtois, de Pierre Sud Oise, de la Ruraloise, de l'Aire Cantilienne, d'où proviennent, au total, plus des 2/3 des élèves habitant à l'extérieur à la CAC.

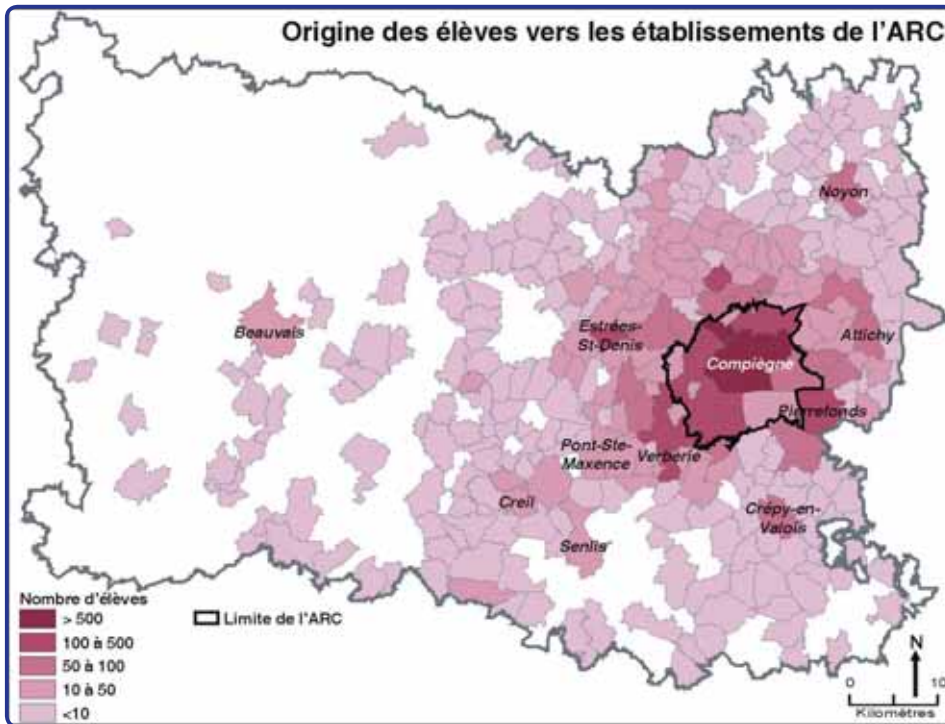
Le tiers restant provient des territoires intercommunaux, du Pays de Thelle, du Clermontois ; plus marginalement des intercommunalités de Senlis, du Valois, du Beauvaisis ; ou encore, de manière plus diffuse d'autres territoires de l'Oise. 3% des élèves viennent de communes extérieures à l'Oise.

POIDS DES EFFECTIFS CAC DANS L'OISE

- 11 % des effectifs totaux
- 9 % des effectifs collégiens
- 14,5 % des effectifs lycéens

Sources : Rectorat d'Amiens

Un rayon d'attraction étendu des collèges et lycées de l'ARC dans l'Oise et au-delà



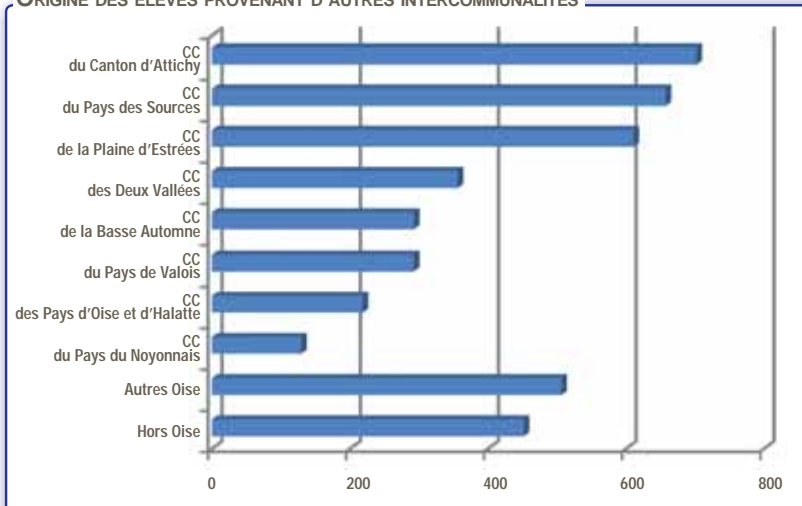
Sources : SIGOVal - 2008, Rectorat d'Amiens

Les collèges et lycées de l'ARC jouent un rôle important au-delà de l'agglomération compiégeoise. Cette attractivité repose sur la présence de lycées, d'établissements scolaires privés et sur l'offre de filières de formations spécifiques. Au total, environ 4 000 élèves, soit 40% des élèves, tous établissements confondus, proviennent d'une commune extérieure à l'ARC et convergent « chaque jour » vers les collèges et lycées de l'agglomération. Dans les lycées privés, 60 % des élèves sont dans ce cas. L'aire d'attraction est plus étendue pour les lycées et le secteur privé en général : les territoires, plus éloignés, dont ceux extérieurs à l'Oise, sont autant représentés, voire plus, que certains territoires voisins.



Etablissement Sévigné - Compiègne

ORIGINE DES ÉLÈVES PROVENANT D'AUTRES INTERCOMMUNALITÉS



Sources : Rectorat d'Amiens



Lycée Pierre d'Ailly - Compiègne

Aux flux générés par les effectifs des collèges et lycées (pré BAC et post-BAC) qui proviennent de territoires extérieurs aux deux agglomérations creilloise et compiégeoise, s'ajoutent ceux des établissements de l'enseignement supérieur. Ceux-ci sont près de 5000 dans les trois principaux établissements de Compiègne (Université Technologique de Compiègne (UTC), Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM), Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et environ 500 dans l'IUT de Creil et les écoles de spécialités diverses. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Sources pour Compiègne : services administratifs de l'UTC, de l'ESCOM, site internet de l'IFSI

Sources pour Creil : Atlas régional - effectifs d'étudiants en 2006-2007, Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation et de la prospective.

POIDS DES EFFECTIFS ARC DANS L'OISE

14 % des effectifs totaux

10 % des effectifs collégiens

18 % des effectifs lycéens

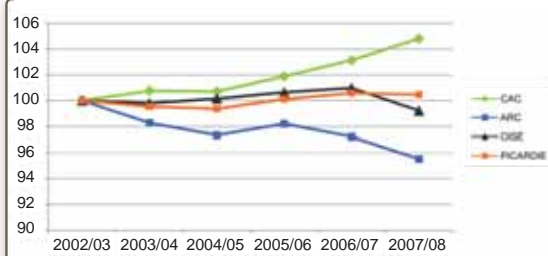
Sources : Rectorat d'Amiens

LES TENDANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES...

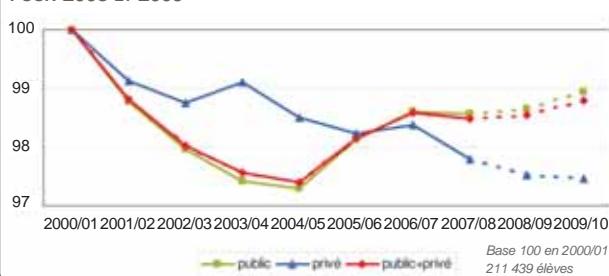
... 1^{ER} DEGRÉ : UNE TENDANCE À LA HAUSSE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Dans l'Oise comme en Picardie, les effectifs du 1^{er} degré se stabilisent en 2002 et 2003, avant de progresser au cours des rentrées de 2004, 2005, 2006. Si cette tendance à la hausse, due au pic des naissances de 2001 dans l'Oise, tend à ralentir ces dernières années dans les classes maternelles au profit des classes élémentaires, elle devrait être confortée, comme le montre le graphique sur les prévisions d'effectifs scolaires ⁽¹⁾. Ces prévisions à court terme s'appuient à la fois sur l'évolution démographique (nouveau pic de naissances observé à l'échelle de l'Oise en 2006), ainsi que sur les taux de passage d'une classe à une autre. Elles prévoient, par ailleurs, des évolutions différentes dans le privé : tandis que le secteur public devrait connaître une hausse légère du nombre de ses élèves, le privé devrait enregistrer un mouvement plus marqué de diminution de ses effectifs.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE 1^{ER} DEGRÉ DEPUIS 2002 EN BASE 100



PRÉVISIONS D'EFFECTIFS DU 1^{ER} DEGRÉ DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS POUR 2008 ET 2009



Source : Bilan de rentrée 2007 de l'Inspection académique de l'Oise

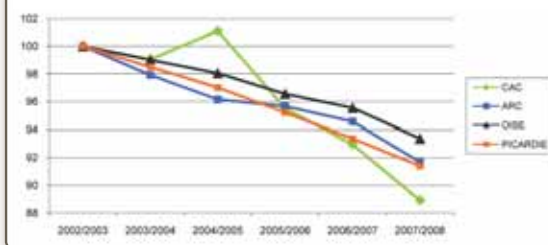
... 2ND DEGRÉ : VERS UNE BAISSÉ MOINS FORTE DES EFFECTIFS... VOIRE UNE REMONTÉE APRÈS 2010 ?

Si, au niveau des deux agglomérations, les effectifs du 2nd degré connaissent des fluctuations récentes (dues par exemple à l'ouverture ou à la fermeture de sections de formation qui peuvent peser localement sur le total d'élèves), ils diminuent de façon continue au niveau du département et de la région.

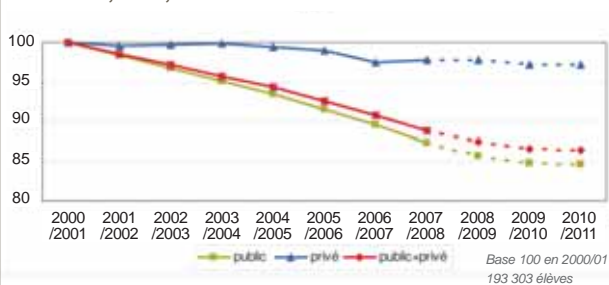
Des prévisions ont été réalisées à court terme par l'Inspection académique, « à partir du constat 2007, à taux constants, excepté pour les baccalauréats professionnels en 3 ans qui doivent se développer » ⁽²⁾. Selon ces prévisions, on peut s'attendre à un ralentissement de la chute des effectifs et, contrairement au premier degré, à « une diminution moins marquée dans le privé que dans le public ».

Peut-on aller jusqu'à envisager à moyen terme une remontée des effectifs ? Les projections nationales ⁽³⁾ prévoient la poursuite de la baisse des effectifs jusqu'en 2009 et une inversion de la tendance entre 2010 et 2015.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LE 2ND DEGRÉ DEPUIS 2002 EN BASE 100



PRÉVISIONS D'EFFECTIFS DU 2ND DEGRÉ DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS POUR 2008, 2009, 2010



Source : Bilan de rentrée 2007 de l'Inspection académique de l'Oise

QUELS SONT LE RÔLE ET LA PLACE DES ENFANTS, DES JEUNES DANS LA VILLE ?

Tous confondus, les écoliers des établissements maternelles et élémentaires, les collégiens et lycéens (dont post-BAC), représentent environ 18 000 enfants et adolescents dans chacune des agglomérations, creilloise et compiégnoise. A ces effectifs du 1^{er} et du 2nd degrés s'ajoutent ceux des établissements de l'enseignement supérieur, soit près de 5 000 étudiants dans l'ARC et environ 1 000 étudiants dans la CAC.

Si notre calcul englobe aussi les enfants en bas-âge non scolarisés encore, il aboutit dans chaque agglomération à une population de 20 à 25 000 enfants et adolescents, dont le poids sur la population totale et la vie locale des territoires est indéniable.

Ces chiffres dépassent le strict suivi des effectifs scolaires et suggèrent des questions plus vastes, qui concernent les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants et des jeunes, ainsi que leur place et leur rôle dans la ville et les territoires : en termes d'équipements, de services, mais aussi d'animation, d'image et de fonctionnement.

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VALLÉE DE L'OISE

13, Allée de la Faïencerie

60100 CREIL

Tél. 03 44 28 58 58 - Fax. 03 44 28 58 60

www.oiselavallee.org

E-mail : information@oiselavallee.org



Oise-la-Vallée

Directeur de la publication : Pascale POUPINOT
Rédacteur : Laurence BVILLE
Conception/Réalisation : Virginie MAUBOUSSIN
Cartographie : Grégory BODET
N°ISSN : 1760-1215